

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SMPEP OUEST 35 Autre syndicat mixte

Numéro SIRET : 25350261100044
Poste comptable : TRESORERIE DE GUICHEN

Budget primitif **relatif à l'exercice 2026**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	31

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.50% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 7.50% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 983 876,00	1 711 858,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 272 018,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 983 876,00	2 983 876,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 206 455,67	2 230 609,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	92 087,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 067 933,67
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 298 542,67	3 298 542,67

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 282 418,67	6 282 418,67
---------------------	--------------	--------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	175 880,00	0,00	200 500,00	200 500,00	200 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	202 915,00	0,00	211 550,00	211 550,00	211 550,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	900 000,00	0,00	861 862,00	861 862,00	861 862,00
Total des dépenses de gestion des services		1 278 795,00	0,00	1 273 912,00	1 273 912,00	1 273 912,00
66	Charges financières	15 080,00	0,00	10 225,00	10 225,00	10 225,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 293 875,00	0,00	1 284 137,00	1 284 137,00	1 284 137,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 856 613,92		1 141 702,00	1 141 702,00	1 141 702,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	560 430,00		558 037,00	558 037,00	558 037,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 417 043,92		1 699 739,00	1 699 739,00	1 699 739,00
TOTAL		3 710 918,92	0,00	2 983 876,00	2 983 876,00	2 983 876,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 983 876,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	452 800,00	0,00	432 800,00	432 800,00	432 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	364 500,00	0,00	771 570,00	771 570,00	771 570,00
75	Autres produits de gestion courante	538 500,00	0,00	64 600,00	64 600,00	64 600,00
Total des recettes de gestion des services		1 355 800,00	0,00	1 268 970,00	1 268 970,00	1 268 970,00
76	Produits financiers	15 080,00	0,00	10 225,00	10 225,00	10 225,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 370 880,00	0,00	1 289 195,00	1 289 195,00	1 289 195,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	427 451,00		422 663,00	422 663,00	422 663,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		427 451,00		422 663,00	422 663,00	422 663,00
TOTAL		1 798 331,00	0,00	1 711 858,00	1 711 858,00	1 711 858,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 272 018,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 983 876,00****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****1 277 076,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	145 000,00	29 665,00	147 760,00	147 760,00	177 425,00
21	Immobilisations corporelles	70 000,00	5 125,00	188 875,00	188 875,00	194 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 780 519,01	57 297,00	2 336 287,67	2 336 287,67	2 393 584,67
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 995 519,01	92 087,00	2 672 922,67	2 672 922,67	2 765 009,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 870,00	0,00	110 870,00	110 870,00	110 870,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	110 870,00	0,00	110 870,00	110 870,00	110 870,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 106 389,01	92 087,00	2 783 792,67	2 783 792,67	2 875 879,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	427 451,00		422 663,00	422 663,00	422 663,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	427 451,00		422 663,00	422 663,00	422 663,00
	TOTAL	3 533 840,01	92 087,00	3 206 455,67	3 206 455,67	3 298 542,67

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 298 542,67****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	110 870,00	0,00	110 870,00	110 870,00	110 870,00
	Total des recettes financières	110 870,00	0,00	110 870,00	110 870,00	110 870,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SMPEP OUEST 35 - SMPEP OUEST 35 - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
 Reçu en préfecture le 10/03/2026
 Publié le 530 870,00 530 870,00
 ID : 035-253502611-20260217-2026_07-BF

Total des recettes réelles d'investissement		110 870,00	0,00	530 870,00		
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 856 613,92		1 141 702,00	1 141 702,00	1 141 702,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	560 430,00		558 037,00	558 037,00	558 037,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 417 043,92		1 699 739,00	1 699 739,00	1 699 739,00
TOTAL		2 527 913,92	0,00	2 230 609,00	2 230 609,00	2 230 609,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 067 933,67
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 298 542,67
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.(Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 277 076,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	200 500,00		200 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	211 550,00		211 550,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	861 862,00		861 862,00
66	Charges financières	10 225,00	0,00	10 225,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	558 037,00	558 037,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 141 702,00	1 141 702,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 284 137,00	1 699 739,00	2 983 876,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 983 876,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	422 663,00	422 663,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	110 870,00	0,00	110 870,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	177 425,00	0,00	177 425,00
21	Immobilisations corporelles (6)	194 000,00	0,00	194 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 393 584,67	0,00	2 393 584,67
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 875 879,67	422 663,00	3 298 542,67

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 298 542,67**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	432 800,00		432 800,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	771 570,00		771 570,00
75	Autres produits de gestion courante	64 600,00		64 600,00
76	Produits financiers	10 225,00	0,00	10 225,00
77	Produits spécifiques	10 000,00	0,00	10 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 289 195,00	422 663,00	1 711 858,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE**1 272 018,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 983 876,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	420 000,00	0,00	420 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	110 870,00	0,00	110 870,00
28	Amortissement des immobilisations		558 037,00	558 037,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 141 702,00	1 141 702,00
Recettes d'investissement – Total		530 870,00	1 699 739,00	2 230 609,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**1 067 933,67**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 298 542,67**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	175 880,00	200 500,00	200 500,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	400,00	400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	700,00	700,00	700,00
6066	Carburants	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
6132	Locations immobilières	21 600,00	20 000,00	20 000,00
6135	Locations mobilières	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	600,00	400,00	400,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6156	Maintenance	1 700,00	1 800,00	1 800,00
6161	Multirisques	5 300,00	5 500,00	5 500,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	12 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	45 630,00	19 200,00	19 200,00
6238	Divers	57 200,00	57 200,00	57 200,00
6256	Missions	350,00	400,00	400,00
6257	Réceptions	300,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 300,00	1 400,00	1 400,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 700,00	2 700,00	2 700,00
6288	Autres	0,00	61 500,00	61 500,00
63512	Taxes foncières	2 500,00	2 700,00	2 700,00
6378	Autres taxes et redevances	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	202 915,00	211 550,00	211 550,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	200,00	200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 300,00	3 000,00	3 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	500,00	500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	143 000,00	145 000,00	145 000,00
6415	Supplément familial	300,00	1 300,00	1 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	32 000,00	37 000,00	37 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	615,00	615,00	615,00
648	Autres charges de personnel	6 000,00	5 935,00	5 935,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	900 000,00	861 862,00	861 862,00
6518	Autres	1 300,00	1 400,00	1 400,00
6531	Indemnités élus	17 700,00	16 950,00	16 950,00
6532	Frais de mission élus	188,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	800,00	800,00	800,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	880 012,00	842 712,00	842 712,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		1 278 795,00	1 273 912,00	1 273 912,00
66	Charges financières (b) (8)	15 080,00	10 225,00	10 225,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 080,00	11 188,00	11 188,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-963,00	-963,00
67	Charges spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		1 293 875,00	1 284 137,00	1 284 137,00
023	Virement à la section d'investissement	1 856 613,92	1 141 702,00	1 141 702,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	560 430,00	558 037,00	558 037,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le Propositions ID : 035-253502611-20260217-2026_07-BF	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	560 430,00	558 037,00	558 037,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 417 043,92	1 699 739,00	1 699 739,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 417 043,92	1 699 739,00	1 699 739,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 710 918,92	2 983 876,00	2 983 876,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 983 876,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-963,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	452 800,00	432 800,00	432 800,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	310 000,00	310 000,00
70118	Autres ventes d'eau	300 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	150 000,00	120 000,00	120 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 800,00	2 800,00	2 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	364 500,00	771 570,00	771 570,00
748	Des tiers	364 500,00	771 570,00	771 570,00
75	Autres produits de gestion courante	538 500,00	64 600,00	64 600,00
7588	Autres	538 500,00	64 600,00	64 600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		1 355 800,00	1 268 970,00	1 268 970,00
76	Produits financiers (b)	15 080,00	10 225,00	10 225,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	-963,00	-963,00
7688	Autres	15 080,00	11 188,00	11 188,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	10 000,00	10 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		1 370 880,00	1 289 195,00	1 289 195,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	427 451,00	422 663,00	422 663,00
747	Quote-part des sub. invest virée résultat	427 451,00	422 663,00	422 663,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		427 451,00	422 663,00	422 663,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 798 331,00	1 711 858,00	1 711 858,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 272 018,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 983 876,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	-963,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-963,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	145 000,00	147 760,00	147 760,00
2031	Frais d'études	143 000,00	147 676,00	147 676,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 000,00	84,00	84,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	70 000,00	188 875,00	188 875,00
2111	Terrains nus	10 000,00	40 000,00	40 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	20 000,00	20 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	30 000,00	94 000,00	94 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	4 875,00	4 875,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	13 000,00	15 000,00	15 000,00
2184	Mobilier	2 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 780 519,01	2 336 287,67	2 336 287,67
2313	Constructions	161 200,00	500 703,00	500 703,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 619 319,01	1 835 584,67	1 835 584,67
Total des dépenses d'équipement		2 995 519,01	2 672 922,67	2 672 922,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 870,00	110 870,00	110 870,00
1641	Emprunts en euros	110 870,00	110 870,00	110 870,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		110 870,00	110 870,00	110 870,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 106 389,01	2 783 792,67	2 783 792,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	427 451,00	422 663,00	422 663,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	427 451,00	422 663,00	422 663,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	16 794,00	12 667,00	12 667,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	6,00	1,00	1,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	163 698,00	163 109,00	163 109,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	23 307,00	23 307,00	23 307,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	110 900,00	110 900,00	110 900,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	0,00	66,00	66,00
139181	de la collectivité de rattachement	112 746,00	0,00	0,00
139188	des tiers	0,00	112 613,00	112 613,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		427 451,00	422 663,00	422 663,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 533 840,01	3 206 455,67	3 206 455,67

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 298 542,67**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	420 000,00	420 000,00
13188	des tiers	0,00	420 000,00	420 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	420 000,00	420 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	110 870,00	110 870,00	110 870,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	110 870,00	110 870,00	110 870,00
Total des recettes financières		110 870,00	110 870,00	110 870,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		110 870,00	530 870,00	530 870,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 856 613,92	1 141 702,00	1 141 702,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	560 430,00	558 037,00	558 037,00
28031	Frais d'études	25 110,00	18 293,00	18 293,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	920,00	918,00	918,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	65,00	65,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	412,00	412,00
28131	Bâtiments	4 540,00	5 224,00	5 224,00
28135	Installations générales, agencements, ..	100,00	93,00	93,00
28151	Installations complexes spécialisées	280 320,00	282 027,00	282 027,00
28153	Installations à caractère spécifique	113 750,00	115 110,00	115 110,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	820,00	820,00	820,00
28157	Aménagement matériel industriel	5 850,00	5 847,00	5 847,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	49,00	49,00
28173	Constructions (mise à disposition)	129 020,00	128 060,00	128 060,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	936,00	936,00
28184	Mobilier	0,00	183,00	183,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 417 043,92	1 699 739,00	1 699 739,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 417 043,92	1 699 739,00	1 699 739,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 527 913,92	2 230 609,00	2 230 609,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 067 933,67
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 298 542,67
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat															ID : 035-253502611-20260217-2026_07-BF									
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)										
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel															
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00																			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 663 000,00																			
1641 Emprunts en euros (total)					1 663 000,00																			
281232	BANQUE POSTALE	13/11/2013	16/12/2013	01/04/2014	1 663 000,00	F		3,510	3,559		T	C		A-1										
1643 Emprunts en devises (total)					0,00																			
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00																			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00																			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00																			
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00																			
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00																			
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00																			
1681 Autres emprunts (total)					0,00																			
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00																			
1687 Autres dettes (total)					0,00																			

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 035-253502611-20260217-2026_07-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Caté- gorie d'em- prunt (8)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (O/N)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					1 663 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

		IV
		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		360 316,51						110 866,68	11 187,83	0,00	2 164,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		360 316,51						110 866,68	11 187,83	0,00	2 164,60
281232		0,00	A-1	360 316,51	2,92	F		3,559		110 866,68	11 187,83	0,00	2 164,60
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		360 316,51						110 866,68	11 187,83	0,00	2 164,60

ID : 035-253502611-20260217-2026_07

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 035-253502611-20260217-2026_07-BF

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV
A1.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	360 316,51	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros						

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €	1	24-02-2011
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	60	16/07/1997
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	40	16/07/1997
L	Etudes	5	09/02/2006
L	2031 Frais d'études	5	24/02/2011
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	24/02/2011
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5	24/02/2011
L	2151 Installations complexes spécialisées	15	24/02/2011
L	2182 Matériel de transport	6	24/02/2011
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	24/02/2011
L	2184 Mobilier	10	24/02/2011
L	Brevets licences droits similaires	5	24/02/2011
L	Frais recherche + développement	5	24/02/2011
L	Logiciels	2	24/02/2011

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES****A4.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 067 933,67	1 067 933,67
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-92 087,00	-92 087,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	975 846,67	975 846,67

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	975 846,67	975 846,67
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	975 846,67	975 846,67

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	533 533,00	533 533,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 810 609,00	1 810 609,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 277 076,00	1 277 076,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES****A4.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		533 533,00	533 533,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		110 870,00	110 870,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	110 870,00	110 870,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		422 663,00	422 663,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	422 663,00	422 663,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 810 609,00	III 1 810 609,00
Ressources propres externes de l'année (a)		110 870,00	110 870,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	110 870,00	110 870,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 699 739,00	1 699 739,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	18 293,00	18 293,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	918,00	918,00
28121	Aménagement Terrains nus	65,00	65,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	412,00	412,00
28131	Bâtiments	5 224,00	5 224,00
28135	Installations générales, agencements, ..	93,00	93,00
28151	Installations complexes spécialisées	282 027,00	282 027,00
28153	Installations à caractère spécifique	115 110,00	115 110,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	820,00	820,00
28157	Aménagement matériel industriel	5 847,00	5 847,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	49,00	49,00
28173	Constructions (mise à disposition)	128 060,00	128 060,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	936,00	936,00
28184	Mobilier	183,00	183,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 141 702,00	1 141 702,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
A7

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Interco PAIMPONT		Date de la délibération : 01/01/2019	
		Pour mémoire réalisations cumulées à l'ouverture (1)	RAR N-1 (2)	Nouveaux crédits votés	Total (3)
	DEPENSES (a)	1 842 340,58	0,00	0,00	0,00
458101	Dépenses nouvelles	1 842 340,58	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	1 842 340,58	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	1 842 340,58	0,00	0,00	0,00
458201	Financement par le tiers	5 841,49	0,00	0,00	0,00
458201	Financement par d'autres tiers	851 419,49	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
458201	Annulations sur recettes (d)	985 079,60	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	857 260,98	0,00	0,00	0,00

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif Principal 2ème cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 035-253502611-20260217-2026_07-BF

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Croisement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Croisement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 41 pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-9 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne l'emploi avant l'achèvement de son contrat (les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
333-1 : 333-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/02/2026

Présenté par Le M. le Président,
A GUIPRY-MESSAC le 17/02/2026
Le M. le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session Ordinaire
A GUIPRY-MESSAC, le 17/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

ADAM Marie-France	
BAUDY Patrick	
CHAUDAGNE Michel	
LEPRÊTRE Christian	
PITRÉ Rémi	
SIELLER Joël	
THÉBAULT Yves	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par Le M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/03/2026, et de la publication le 10/03/2026
A Guichen, le 10/03/2026

